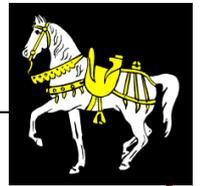


Sociétés locales



Port d'Alexandroupoli (Grèce), lors du voyage de retour, 10.11.2018

Camion du Bonheur : Mission accomplie !

Parti le lundi 15 octobre 2018 pour un transport humanitaire en Arménie avec 10'190 kg de matériel médical, de mobilier scolaire, de vélos et divers articles, le Camion du Bonheur est rentré au point de départ mercredi 14 novembre avec 7696 km de plus au compteur.

Après avoir rendu la remorque à l'entreprise Friderici Special à Tolochenaz, il est arrivé à Cressier mercredi 14 novembre. L'équipe était composée de 4 personnes dont le président et le secrétaire de l'Association, **Paul-André Morandi** et **Marcel Julmy**. Notre chauffeur, **Jacques Pittet**, de Vuisternens-en-Ogoz a mis à profit sa longue expérience de chauffeur professionnel pour parcourir le trajet Cressier-Erevan-Cressier sans un seul incident. Le quatrième membre de l'équipage est **Mario Tinelli**, un cameraman retraité, qui a accepté de réaliser à titre bénévole le reportage de l'expédition. Il a malheureusement dû rentrer en Suisse suite à une fracture consécutive à une chute en sortant d'une église de Gumri (Arménie). Il se remet lentement de son accident après avoir subi une opération à l'hôpital de Bienne.

Toute la logistique du voyage a été organisée par l'entreprise *Friderici Special*, à Tolochenaz. Le camion était accompagné d'une voiture spacieuse mise gracieusement à disposition par Renault Suisse SA, par l'intermédiaire du Garage Touring pour la durée du voyage.

Nous sommes partis de Cressier pour Chiasso, en direction d'Ancône pour embarquer sur un ferry jusqu'au port grec d'Igoumenitsa. Nous avons traversé la Grèce en passant à proximité de Thessalonique en direction de la Turquie. C'est en arrivant en dans ce pays que les ennuis ont commencé... quand les douaniers nous demandent un document que nous n'avions pas, car en vertu des accords bilatéraux la Suisse en est exemptée. Il a fallu en créer un par l'intermédiaire d'un transitaire basé à Istanbul.

D'autres problèmes de documents ont suivi. Finalement le camion peut quitter la douane 31 heures plus tard, sans backschich ! Il nous faut maintenant traverser toute la Turquie, soit 1850 km.

Après avoir vécu l'expérience des horribles routes défoncées de la Géorgie, le camion atteint enfin la douane arménienne de Bavra à 2114 m d'altitude, le 25 octobre. Saro, un délégué de l'une des associations bénéficiaires de notre transport, nous accueille et facilite le passage en parlant la langue du pays. Il nous reste 48 km de route à parcourir pour rallier Gumri, la deuxième ville d'Arménie (alt. 1546 m) où le camion restera au port franc jusqu'au 1^{er} novembre. Il y a bien un local de douane pour décharger le matériel mais il est occupé ! Il a fallu 7 jours à l'administration des douanes pour nous donner l'autorisation de quitter Gumri pour descendre à Erevan y décharger notre cargaison !



L'itinéraire aller, auquel il faut ajouter le trajet Cressier-Ancône

Au soir du 1^{er} novembre (qui n'est pas férié en Arménie), nous arrivons au port franc d'Erevan, proche de l'aéroport. L'endroit ferme à 18h00 mais après négociation, le déchargement peut commencer. Il se terminera à 20h30. Tout le contenu est entreposé sur trois zones selon les destinataires. Le camion et sa remorque sont parqués dans un espace fermé, près du port-franc. Il nous en coûtera 1'000 drams par jour, soit environ Fr 2.10/jour.

A noter que pendant tout notre séjour dans le pays, nous avons été logés gratuitement dans des immeubles appartenant à l'une des fondations, KASA Arménie.

Dimanche 4 novembre nous quittons l'Arménie en passant par Gumri avant de franchir la douane de Bavra. Les poids lourds sont autorisés à rouler le dimanche dans ce pays ainsi qu'en Géorgie. Trop contents de reprendre la route du retour, notre élan est stoppé par une voiture de police : excès de vitesse du camion ! Limite à 70 km/h... et nous roulions à 90 km/h ! Montant de l'amende : 35'400 drams, soit environ Frs 78.00. L'agent me demande ce que nous faisons avec ce camion et je lui réponds que nous avons fait du transport humanitaire, principalement pour un hôpital et un orphelinat d'Erevan. Son doigt remonte alors vers le haut de la colonne et s'arrête en face du montant de 10'000 drams, soit environ Frs 21.00. Nous ne contestons pas !

Nous devons à nouveau passer une nuit en Géorgie. Au matin du 5 novembre nous franchissons les douanes géorgienne et turque. Deux heures plus tard nous pouvons commencer la traversée du pays avec un arrêt à Istanbul, du 7 au soir au 9 au matin, repos du chauffeur oblige.

Nouvelle perte de temps de plus de trois heures le 9 novembre au passage de la douane turque d'Ipsala et près de trois heures à la douane grecque. Il est 20h00 lorsque le camion démarre et nous faisons halte dans la ville d'Alexandroupoli à 54 km de la frontière.

Dernière étape grecque : 622 km jusqu'au port d'Igoumenitsa où nous pouvons embarquer dimanche soir 11 novembre pour Ancône. Arrivée lundi après-midi en Italie avec une étape à Regio Emilia où nous passons la nuit. Nous rentrons au pays par le col du Simplon et laissons le camion-remorque à Monthey où réside notre chauffeur. Il ramènera la remorque à Tolochenaz et le camion à Cressier mercredi 14 novembre après 31 jours de voyage. Mis à part les problèmes causés par la stupidité des douaniers turcs, le bilan global est positif. Aux dernières nouvelles (17.11) deux des trois fondations ont pu récupérer le matériel qui leur était destiné. Des discussions avec le gouvernement sont en cours en ce qui concerne l'orphelinat/école. MJ